ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AOUSSERD
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
D.B.M / S.M

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم أوسرد
الكتابة العامة
ق.م.ص م.ص

Avis d'achat sur bons de commande n°32/BG/2026

Le Gouverneur de la Province d'Aousserd procède par bon de commande des prestations objet du présent avis, en applications des dispositions de l'article 91 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Impression et fourniture des banderoles destinées aux diverses célébrations nationales et activités qui seront organisées par la Province.

Nature de la prestation : Prestations d'impression, de tirage, de reproduction et de photographie**Consistance de la prestation :**

N°	Désignation des prestations	Quantité	PU	PT
1	**Conception, impression et fourniture de banderoles** institutionnelles en bâche PVC, impression couleur, avec œillets de fixation.	10,00		
2	**Fourniture et impression d'un support Roll-up** avec visuel personnalisé en impression couleur haute définition sur bâche ou film adapté, dimensions 85 × 200 cm, monté sur une structure en aluminium avec système d'enroulement, mât de maintien et sac de transport. Impression et maquette selon le modèle validé par l'administration.	5,00		
3	**Confection de cachets administratifs** personnalisés avec monture, ainsi que tampons encreurs compatibles.	20,00		
4	**Impression de papier à en-tête** administratif et d'enveloppes institutionnelles, formats et modèles validés par l'administration (lot).	5,00		
5	**Confection de registres administratifs** pour service des passeports et immigration	7,00		
6	**Plaque en Aluminium couleur au choix du maitre d'Ouvrage 50cm/30 pour bureaux des services/divisions**	10		
	TOTAL HT			
	TVA (20 %)			
	TOTAL TTC			

-Lieu d'exécution : PROVINCE D'AOUSSERD

-Délais d'exécution : Dix (10) jours après notification de l'ordre de service de livraison

- Le titulaire est tenu de respecter les échéances inscrites sur l'ordre de Service, toute défaillance au niveau de la livraison, retard ou non-conformité aux descriptions susmentionnées peut cesser la Procédure.
- Les prestataires doivent délivrer un catalogue avec photo pour chaque article, avant la date prévue pour l'ouverture des plis.
- **-Date et heure limites de réception des devis des concurrents** :……..……..

-Adresse de dépôt des devis : Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics ; **www.marchespublics.gov.ma.**

Le Gouverneur de la Province d'Aousserd

SIGNE
LE GOUVERNEUR

MOHAMMED ROCHDY

ROYAUME DU MAROC ★ PROVINCE AOUSSERD ★ MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

D.B.M

Scanné avec CamScanner